

## COMMUNIQUÉ

### **PARTICIPEZ AU PROGRAMME RECYC-FRIGO Environnement ... C'EST PAYANT !**

**Saviez-vous** que les réfrigérateurs et les congélateurs de 10 ans et plus sont de grands consommateurs d'électricité ? Vous en séparer vous permettra de faire des économies d'énergie tout en posant un geste pour l'environnement.

Comment faire ? Tout simplement en participant au programme RECYC-FRIGO Environnement ! Ce programme offre un service gratuit de collecte de vos appareils à domicile, à condition que votre réfrigérateur ou votre congélateur ait 10 ans ou plus, qu'il soit toujours fonctionnel et branché et qu'il ait une dimension de 10 à 25 pieds cubes. Si vos appareils répondent à ces conditions, il vous suffit de prendre rendez-vous en composant le 1-877-493-7446 (FRIGO) ou en complétant un formulaire de collecte en ligne au [www.recvc-frigo.com](http://www.recvc-frigo.com). Un transporteur spécialisé viendra récupérer gratuitement votre appareil à domicile. De plus, un chèque de 60 \$ pour chaque appareil récupéré (pour un maximum de deux appareils par ménage) sera remis à son propriétaire dans un délai maximum de trois semaines après le ramassage du réfrigérateur ou du congélateur.

#### ***RECYC-FRIGO Environnement pour poser un geste vert***

La municipalité de Saint-Gédéon soutient ce programme et vous encourage à y participer activement. Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, le programme RECYC-FRIGO Environnement répond aussi à un enjeu environnemental majeur en recyclant 95 % des matières contenues dans les appareils récupérés. Participer au programme RECYC-FRIGO, c'est économiser de l'énergie et c'est bon pour l'environnement. Pour en savoir plus, visitez le [www.recyc-frigo.com](http://www.recyc-frigo.com)